

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 21 JANVIER 1879.

---

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1879 (1).

---

TRANSFERT PROPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT.

---

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'État insiste auprès de mon Département pour obtenir le transfert au budget de l'exercice 1879 d'une somme de fr. 58,537-37, restée disponible au budget de 1877, sur le crédit affecté à l'acquisition d'œuvres d'art destinés auxdits Musées.

Déférant à cette demande, je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir en faire part à la section centrale chargée de l'examen du projet de budget du Ministère de l'Intérieur.

Les reports de l'espèce ont été régulièrement approuvés depuis plusieurs années par la Législature en vue de permettre de saisir les occasions qui se présentent, d'enrichir les collections artistiques de l'État.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Ministre de l'Intérieur,*

G. ROLIN-JAEQUEMYS.

---

(1) Budget, n° 88, VI, (session de 1877-1878).  
Amendements du Gouvernement, n° 35.

---